

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Arrêté du 27 juillet 2023 portant nomination des membres du conseil des acteurs des plateformes

NOR : MTRT2320506A

Par arrêté du ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion et du ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, en date du 27 juillet 2023, sont nommés membres du conseil des acteurs des plateformes :

- 1° En qualité de représentants des organisations des plateformes mentionnées à l'article L. 7343-24 :
Mme Laurène GUARDIOLA et Mme Faustine PÔ (pour l'Association des plateformes d'indépendants) ;
M. Yves WEISSELBERGER (pour la Fédération française du transport de personnes sur réservation) ;
- 2° En qualité de représentants des organisations des travailleurs des plateformes mentionnées à l'article L. 7343-4 :
M. Yassine BENSACI (pour l'Association des VTC de France) ;
M. Guillaume CADART (pour la Confédération française des travailleurs chrétiens) ;
M. Laurent HILY et M. Grégoire LECLERCQ (pour la Fédération nationale des autoentrepreneurs et microentrepreneurs) ;
M. Jolan RABI (pour l'Association des chauffeurs indépendants lyonnais) ;
M. Fabian TOSOLINI et M. Joseph ATANGANA (pour l'association UNION-Indépendants) ;
M. Guillaume TRICHARD (pour l'Union nationale des syndicats autonomes) ;
M. José ZYDOWER (pour la Confédération générale du travail - Force ouvrière) ;
M. Laurent DEGOUSEE (pour la Fédération SUD commerces et Services) ;
M. Ludovic RIOUX (pour la Confédération générale du travail) ;
- 3° En qualité de représentants d'associations de défense des consommateurs et d'usagers des transports :
M. Alain RICHNER (pour la Fédération nationale des associations d'usagers des transports) ;
- 4° En qualité de représentants des clients professionnels recourant aux services proposés par les plateformes :
M. Renaud GIROUDET et Mme Virginie GRIMAULT (pour la Fédération du commerce et de la distribution) ;
M. Laurent FRECHET et M. Franck TROUET (pour le Groupement national des indépendants de l'hôtellerie et de la restauration) ;
M. Hervé DIJOLS et M. Johan DERDERIAN (pour le Syndicat national de la restauration thématique et commerciale) ;
Mme Isabelle HERMAN et Mme Sandra CHASSAN (pour le Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide) ;
- 5° En qualité de personnalités qualifiées dans le domaine du numérique, des transports et du dialogue social issues du secteur économique, du secteur académique, ou impliquées dans le développement du numérique au niveau local, national ou européen :
Mme Sophie BERNARD ;
Mme Laëtitia DABLANC ;
Mme Hind ELIDRISSI ;
M. Jérémie GINIAUX-KATS.